



ACTIVITE TIR

Que vous vous dirigiez vers du loisir ou de la compétition, la pratique du Tir sportif nécessite de votre part le respect de règles intangibles de sécurité et la connaissance des principaux fondamentaux.

Le CSADL vous propose la pratique du tir sur la distance de 10m (tir au plomb diabolo)

Le club met à disposition du matériel (Carabines et Pistolets).

Les Plombs sont à la charge de l'adhérent (possibilité d'en acheter sur place) Chaque adhérent doit respecter les règles de sécurité inhérentes au stand de tir.

En aucun cas les armes ne doivent être transportées hors du stand de tir, sauf accord « écrit » du responsable de la section.

L'accès au stand ne pourra se faire qu'en présence d'un des moniteurs,

Mardi - Jeudi 18h00 - 20h00

Stand de Tir du Quartier Général Frère-Sous-sol du Bâtiment 34





csadl.tir@gmail.com

csadl.secretaire@gmail.com

https://www.csadlyon.com/presentation-des-activites

